



1700

Bulletin d'information de la Ville de Fribourg
Mitteilungsblatt der Stadt Freiburg

Février 2026

Februar 2026

421

UN PEU DE SOBRIÉTÉ APRÈS LES FÊTES 7
DAS WAHLRECHT VERSTEHEN UND AUSÜBEN 12
LES INFRASTRUCTURES SPORTIVES S'AUTOMATISENT 17

IMPRESSUM

Édition

Ville de Fribourg

Adresse

Ville de Fribourg
1700
Place de l'Hôtel-de-Ville 3
1700 Fribourg
026 351 71 11
www.ville-fribourg.ch

Responsabilité rédactionnelle

Secteur de la communication
1700@ville-fr.ch

Tirage

24 432 exemplaires

Annonces

media f - régie publicitaire
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
026 426 42 42
support@media-f.ch

Impression

media f imprimerie SA
Boulevard de Pérolles 38
1700 Fribourg
026 426 44 55

Photo de couverture

Paysage de Fribourg sous la neige.
© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Photo de l'éditorial

© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

NUMÉROS D'URGENCE | NOTFALLNUMMERN

Urgences | Sanität 144

Police | Polizei 117

Pompiers | Feuerwehr 118

La Main tendue | Die Dargebotene Hand 143

SOS Enfants | SOS Kinder 147

Garde médicale | Ärztlicher Bereitschaftsdienst 0800 17 01 71

Urgences enfants | Kindernotfall 0900 268 001 CHF 2.99/min.

HFR Fribourg – Hôpital cantonal | HFR Freiburg – Kantonsspital
026 306 00 00

Aide sociale Ville de Fribourg | Sozialhilfe Stadt Freiburg

026 351 76 04

Croix-Rouge fribourgeoise | Freiburgisches Rotes Kreuz

026 347 39 40

Accueil de nuit « La Tuile » | Notschlafstelle « La Tuile »

026 424 43 21

Accueil de jour « Banc public » | Tageszentrum « Banc public »

026 481 39 46

Le Tremplin 026 347 32 32

Fribourg pour tous | Freiburg für alle 0848 246 246

Permanence du Service enfance et jeunesse | Bereitschafts-
dienst des Jugendamtes 026 305 15 30

Caritas 026 321 18 54

LAVi Solidarité Femmes | LAVi Frauenhaus 026 322 22 02

LAVi Aide aux victimes hommes et enfants | LAVi Opfer-
beratungsstelle für Kinder und Männer 026 305 15 80

STATISTIQUES DE LA POPULATION

À la fin décembre 2025, le chiffre de la population légale de la ville était de 39 666 personnes, soit 147 de plus qu'à la fin novembre 2025. La population en séjour était de 2 740 personnes (+ 77). Ainsi, au 31 décembre, Fribourg comptait **42 406 habitantes et habitants** (+ 224).

STATISTIQUES DU CHÔMAGE EN VILLE DE FRIBOURG

Au 31 décembre 2025, la ville de Fribourg comptait **1 816 personnes en demande d'emploi** (+ 93 par rapport à novembre 2025). Ce chiffre comprend également le nombre de personnes au chômage qui s'élevait à 984 (+ 132 par rapport à novembre).

LE CHIFFRE

2026

Année des élections communales. Découvrez, en page 12 de ce numéro, comment la Ville et l'État de Fribourg promeuvent la participation de toutes et tous, car chaque voix compte.

EXTRAITS DU CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal

a pris acte du concept de prévention dans le cadre du Championnat du monde de hockey sur glace masculin et de la Semaine d'actions contre le harcèlement dans l'espace public, qui se déroulera durant la semaine du 27 avril 2026;

a approuvé la campagne d'information « Votre voix compte », visant à encourager les personnes au bénéfice d'un permis C à participer aux élections communales du 8 mars 2026;

a approuvé le Règlement d'application du Règlement du cimetière communal, ainsi que le tarif du cimetière communal, et fixé leur entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2026;

a pris acte de l'approbation par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement du Règlement concernant la taxe sur la plus-value en matière d'aménagement du territoire;

a émis des préavis favorables à 7 demandes de permis de construire préfectoraux selon la procédure ordinaire;

a autorisé 11 permis de construire communaux selon la procédure simplifiée;

a octroyé le droit de cité à 17 personnes, sur préavis de la Commission des naturalisations.

AUSZÜGE AUS DEM GEMEINDERAT

Der Gemeinderat

nimmt Kenntnis vom Präventionskonzept im Rahmen der Eishockey-Weltmeisterschaft der Männer und der Aktionswoche gegen Belästigung im öffentlichen Raum, die in der Woche vom 27. April 2026 stattfindet;

genehmigt die Informationskampagne « Ihre Stimme zählt », mit der Personen mit Ausweis C dazu ermutigt werden sollen, an den Gemeindewahlen vom 8. März 2026 teilzunehmen; **genehmigt** das Anwendungsreglement zum Reglement über den Gemeindefriedhof und die Gebührenordnung für den Gemeindefriedhof und setzt deren Inkrafttreten auf den 1. Januar 2026 fest;

nimmt Kenntnis von der Genehmigung des Reglements über die Mehrwertabgabe in Sachen Raumplanung durch die Direktion für Raumentwicklung, Infrastruktur, Mobilität und Umwelt;

nimmt positiv Stellung zu 7 Baugesuchen des Oberamts gemäss dem ordentlichen Verfahren;

erteilt 11 kommunale Baubewilligungen gemäss dem vereinfachten Verfahren;

gewährt 17 Personen das Bürgerrecht auf Vorgutachten der Einbürgerungskommission.

- 2** Extraits du Conseil communal
Auszüge aus dem Gemeinderat
- 3** Éditorial
Editorial
- 4** Conseil général
Generalrat
- 6** Concours
Wettbewerb

- 7** Un peu de sobriété
après les fêtes
- 8** Travaux d'entretien
sur bâtiments recensés
et protégés
- 10** Une année riche en goûts
- 12** Comprendre et exercer
son droit de vote
Das Wahlrecht verstehen
und ausüben

- 13** Carnaval des Bolzes 2026
- 15** Dialogues contemporains
avec Ferdinand Hodler
Zeitgenössische Dialoge mit
Ferdinand Hodler
- 16** MEMO plus durable en 2026
MEMO 2026 mit mehr
Nachhaltigkeit

- 17** Les infrastructures sportives
deviendront de plus en plus
automatisées
- 18** Mémento

ÉDITORIAL

Logement à Fribourg: un défi à la croisée des chemins

En ville de Fribourg, la question du logement est plus que jamais au cœur des préoccupations. Entre 2010 et 2024, la population résidente permanente a augmenté de 12,2%. En même temps, chaque année, près de 150 ménages avec enfants mineurs-es quittent la ville faute de trouver un logement adapté.

Ce phénomène, combiné à la pression sur les loyers, au besoin de rénovation et d'assainissement du parc immobilier et à la nécessité d'un développement vers l'intérieur de qualité incluant également les espaces extérieurs place la politique du logement face à un défi majeur: comment offrir des logements abordables tout en répondant aux impératifs énergétiques, écologiques et sociaux?

Fribourg, avec son mélange de patrimoine médiéval protégé et d'infrastructures modernes, avec ses espaces publics requalifiés, avec sa riche offre culturelle, sportive et d'accueil de la petite enfance, avec son dynamisme économique et sa qualité de vie et j'en passe, dispose de plusieurs atouts pour relever ce défi.

Mais cela ne suffit pas, encore faut-il une volonté politique forte. Promouvoir la construction de logements coopératifs et de plus grande taille, encourager la création de quartiers durables, limiter la spéculation immobilière ou encore favoriser la rénovation énergétique des bâtiments tout en respectant les bonnes pratiques architecturales, environnementales et sociales: ce sont des mesures que le Conseil communal souhaite concrétiser ces prochaines années.

Or, en même temps, les leviers à disposition de la Ville pour agir sur ce terrain sont ténus, encore plus depuis que le Grand Conseil a refusé d'accorder un droit de préemption aux communes pour favoriser la construction de logements d'utilité publique. Les acteurs-rices privés-es de l'immobilier continuent donc de jouer un rôle clé.

Le dialogue entre toutes les parties prenantes – autorités, promoteurs, propriétaires et citoyens-nes – reste indispensable pour atteindre les objectifs fixés dans la politique de l'habitat et du logement: maintenir la mixité sociale et intergénérationnelle à Fribourg et favoriser une ville durable offrant une grande qualité de vie.

EDITORIAL

Wohnraum in Freiburg: eine Herausforderung am Scheideweg



ELIAS MOUSSA
Conseiller communal
Gemeinderat

In der Stadt Freiburg steht der angespannte Wohnungsmarkt mehr denn je im Mittelpunkt der Aufmerksamkeit. Zwischen 2010 und 2024 nahm die ständige Wohnbevölkerung um 12,2% zu. Gleichzeitig verlassen alljährlich fast 150 Haushalte mit minderjährigen Kindern die Stadt, weil sie keine geeignete Wohnung finden.

Dieses Phänomen, das mit dem Mietzinsdruck, dem Renovierungs- und Sanierungsbedarf des Immobilienparks und der Notwendigkeit einer qualitativ hochwertigen Innenentwicklung unter Einbezug der Ausenbereiche verbunden ist, stellt die Wohnungspolitik vor eine grosse Herausforderung: Wie kann man bezahlbaren Wohnraum anbieten und zugleich die energetischen, ökologischen und sozialen Anforderungen erfüllen?

Mit seiner Mischung aus geschütztem mittelalterlichem Bauerbe und modernen Infrastrukturen, mit seinen neu gestalteten öffentlichen Räumen, mit seinem reichen Kultur-, Sport- und Kinderbetreuungsangebot, mit seiner wirtschaftlichen Dynamik, seiner Lebensqualität und vielem mehr verfügt Freiburg über einige Trümpfe, um diese Herausforderung zu meistern.

Doch das reicht nicht, es bedarf auch eines starken politischen Willens. Die Förderung von Genossenschaftsbauten und grösseren Wohnungen sowie der Entwicklung nachhaltiger Stadtquartiere, die Begrenzung der Immobilienspekulation oder die Unterstützung der energetischen Sanierung von Gebäuden unter Berücksichtigung bewährter architektonischer, ökologischer und sozialer Praktiken sind Massnahmen, die der Gemeinderat in den nächsten Jahren umsetzen möchte.

Gleichzeitig sind allerdings die der Stadt für diesen Bereich zur Verfügung stehenden Hebel begrenzt, und dies umso mehr, seit der Grosse Rat es abgelehnt hat, den Gemeinden ein Vorkaufsrecht einzuräumen, um den Sozialwohnungsbau zu fördern. Private Immobilienakteure spielen daher weiterhin eine Schlüsselrolle.

Der Dialog zwischen allen Beteiligten – Behörden, Bauträgern, Eigentümer:innen, Bürger:innen – ist unerlässlich, um die in der Wohnungspolitik festgelegten Ziele zu erreichen: die Bewahrung der sozialen und generationsübergreifenden Durchmischung Freiburgs und die Förderung einer nachhaltigen Stadt mit hoher Lebensqualität.

Conseil général

Seul mais copieux message à l'ordre du jour, le budget 2026 de la Commune a concentré l'essentiel des échanges lors de cette ultime séance 2025 du Conseil général. Les débats ont mis en lumière des lectures contrastées de la situation financière communale et des orientations proposées par l'exécutif.

En ouverture, **Laurent Dietrich (Le Centre)**, directeur des Finances, a expliqué « que le déficit de 19,1 millions de francs présenté n'est pas problématique, car la Commune dispose encore d'un excédent de bénéfices cumulés de 190 millions de francs. » Selon lui, « un budget déficitaire n'est pas un souci en soi, pour autant qu'il reste occasionnel ». Il a toutefois appelé à la vigilance, relevant que « les charges augmentent plus

rapidement que les recettes » et que « le niveau de trésorerie et l'autofinancement doivent être surveillés de près ».

Dans la foulée, **Marine Jordan (PS)**, au nom de la Commission financière (CoFin), a présenté l'analyse de la majorité, laquelle a préavisé favorablement l'adoption du budget. Malgré le déficit, la Commission « tient à saluer les efforts fournis par l'ensemble des services communaux pour contenir les charges ». Pour la majorité, le budget demeure « cohérent avec les missions de la ville et son développement », répondant à des besoins jugés réels, qu'il s'agisse de la croissance démographique, du renforcement de la cohésion sociale, du soutien aux familles, des investissements dans les infrastructures ou encore de la modernisation informatique.

Cette lecture n'a toutefois pas été partagée par l'ensemble des groupes de la Commission financière. L'UDC, le PLR et Le Centre/PVL ont en effet présenté un rapport de minorité demandant le rejet du budget. **Alexandre Sacerdoti (Le Centre)** a dénoncé un projet qui « ne respecte pas les principes de rigueur financière nécessaires à la bonne gestion à court et à long termes des finances de la Ville » et a proposé son rejet pur et simple. Dans le même esprit, **David Krienbühl**, pour le **PLR**, s'est interrogé sur « l'existence d'un pilote à bord », estimant que le Conseil communal ne fait « rien pour enrayer cette spirale infernale ». Selon son groupe, « ce budget place la future équipe communale, dès le 25 avril 2026, devant un lourd fardeau financier » et illustre une « fuite en avant sans mesures correctives ».

Le Centre/PVL a abondé: **Isabelle Sob** a jugé « plus que préoccupante l'absence totale de mesures concrètes pour inverser cette tendance », qualifiant cette posture de « profondément irresponsable envers les citoyennes et citoyens de cette ville ». Elle a par ailleurs rappelé que « la loi sur les finances communales oblige à respecter l'équilibre budgétaire ». Du côté de l'**UDC**, son porte-voix **Pascal Wicht** a usé d'une métaphore spatiale, comparant le déficit de 19,1 millions de francs à « un cratère lunaire », estimant qu'il confirme que la Commune « dérive longuement en haut de sa trajectoire comme un module abandonné en orbite ».

Par la voix de **Maurice Page**, le groupe **Centre Gauche** a, quant à lui, adopté une position plus

Generalrat

Der Voranschlag 2026 der Gemeinde, die einzige Botschaft auf der Traktandenliste, stand im Mittelpunkt der Diskussionen während dieser letzten Generalratssitzung des Jahres 2025. Die Debatten brachten unterschiedliche Lesarten der finanziellen Lage der Stadt und der von der Exekutive vorgeschlagenen Kursrichtungen ans Licht.

Wie Finanzdirektor **Laurent Dietrich (Die Mitte)** zum Auftakt erklärte, « stellt das präsentierte Defizit von 19,1 Millionen Franken kein Problem dar, weil die Gemeinde noch über einen kumulierten Gewinnüberschuss von 190 Millionen Franken verfügt ». Seiner Meinung nach ist « ein defizitärer Voranschlag an und für sich kein Problem, solange er eine Ausnahme bleibt ». Er rief jedoch zur Vorsicht auf und wies darauf hin, dass « die Ausgaben

schneller steigen als die Einnahmen » und dass « der Kassenbestand und die Eigenfinanzierung genau zu überwachen sind ».

Anschliessend präsentierte **Marine Jordan (SP)** im Namen der Finanzkommission (Fiko) die Stellungnahme der Mehrheit zugunsten der Verabschiedung des Voranschlags. Trotz des Defizits würdigte die Kommission « die Bemühungen aller kommunalen Dienststellen, die Ausgaben einzudämmen ». Für die Mehrheit steht der Haushalt weiterhin « im Einklang mit den Aufgaben der Stadt und ihrer Entwicklung » und entspricht den als realistisch erachteten Bedürfnissen, was das Bevölkerungswachstum, die Stärkung des sozialen Zusammenhalts, die Familienhilfe, Investitionen in die Infrastruktur oder die Modernisierung der Informatik betrifft.

Diese Meinung wurde jedoch nicht von allen Fraktionen der Fiko geteilt. SVP, FDP und Die Mitte/GLP legten einen Minderheitsbericht vor, in dem sie die Rückweisung des Voranschlags forderten. **Alexandre Sacerdoti (Die Mitte)** kritisierte einen Entwurf, der « die für eine kurz- und langfristige gute Verwaltung der städtischen Finanzen erforderlichen Grundsätze der finanziellen Disziplin nicht einhält », und schlug dessen vollständige Rückweisung vor. Im gleichen Sinn stellte **David Krienbühl** im Namen der **FDP** die Frage, ob « es überhaupt einen Steuermann an Bord gibt », da der Gemeinderat seiner Meinung nach « nichts unternimmt, um diese Teufelsspirale zu stoppen ». Laut seiner Fraktion « stellt dieser Voranschlag den künftigen Gemeinderat ab dem 25. April 2026 vor eine schwere finanzielle Belastung » und

zeuge von einer « Flucht nach vorn ohne Korrekturmassnahmen ».

Die Mitte/GLP schloss sich dieser Meinung an. Für **Isabelle Sob** war « das völlige Fehlen konkreter Massnahmen zur Trendumkehr mehr als besorgniserregend ». Sie nannte diese Haltung « zutiefst unverantwortlich gegenüber den Bürgerinnen und Bürgern dieser Stadt ». Zudem erinnerte sie daran, dass « das Gesetz über die Gemeindefinanzen die Einhaltung eines ausgeglichenen Haushalts vorschreibt ». Auf Seiten der **SVP** verglich deren Sprecher **Pascal Wicht** mittels einer Weltraummetapher das Defizit von 19,1 Millionen Franken mit einem « Mondkrater », der seiner Meinung nach bestätigt, dass die Gemeinde schon « lange wie eine verlassene Mondfähre in hoher Umlaufbahn dahintreibt ».

Sitzung vom 10. und 11. Dezember 2025: Verabschiedung des Voranschlags 2026

critique, appelant à une révision en profondeur du fonctionnement de la Commune. Il a plaidé pour une meilleure priorisation des tâches, une réduction des charges structurelles et l'élaboration d'un plan pluriannuel d'assainissement.

À l'inverse, les groupes de gauche ont défendu le budget proposé. Pour les **Vert·e·s, Valentine Mauron** a estimé que le budget 2026 « traduit un engagement important envers la population et en faveur d'un avenir durable ». Elle a également rappelé que les finances communales subissent « de plein fouet les effets d'une politique d'austérité fédérale et cantonale », notamment à travers une hausse des charges de transfert sur lesquelles la Commune n'a que peu de prise. Tout en reconnaissant la gravité de la situation, elle a tenu à relativiser les alarmes,

affirmant que « la Ville n'est pas au bord du gouffre ».

Une position partagée par le **PS. Samuel Jordan** a salué le « courage politique » de ce budget ainsi que l'attitude « responsable et transparente » du Conseil communal. Il a insisté sur l'impact local des dépenses prévues, rappelant que « chaque franc investi ici reste ici, dans nos quartiers, nos commerces et nos entreprises ». Selon lui, le budget répond concrètement aux attentes des familles en quête de places en crèche, des jeunes aspirant à une ville durable et animée, des commerçants-es souhaitant un centre-ville vivant, ainsi que des aînés-es désireux-ses d'un environnement souple et convivial.

À l'issue de ces prises de position, le Conseil général a refusé la

demande de renvoi du budget 2026 par 47 voix, contre 27 et 0 abstention. Après un débat portant sur plusieurs amendements, il a adopté le budget de fonctionnement par 40 voix, contre 23 et 4 abstentions et le budget des investissements par 36 voix, contre 4 et 20 absences. Le Conseil général a également pris acte du Plan financier 2026-2030.

Retrouvez les documents débattus en séance et le procès-verbal sur www.ville-fribourg.ch/conseil-general/seances

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Lundi 23 février 2026 (séance de relevée mardi 24 février), 19 h 30, Hôtel cantonal, place de l'Hôtel-de-Ville 2.

Ordre du jour disponible sur www.ville-fribourg.ch/conseil-général

Vertreten durch **Maurice Page** nahm die **Mitte-Links**-Fraktion eine kritischere Haltung ein und forderte eine grundlegende Revision der Arbeitsweise der Gemeinde. Er plädierte für eine bessere Priorisierung der Aufgaben, eine Verringerung der strukturellen Belastungen und die Erarbeitung eines mehrjährigen Sanierungsplans.

Dagegen verteidigten die linken Fraktionen den Voranschlag 2026. Für die **Grünen** vertrat **Valentine Mauron** die Ansicht, er spiegle « ein wichtiges Engagement für die Bevölkerung und für eine nachhaltige Zukunft ». Sie erinnerte zudem daran, dass die Gemeindefinanzen « die Auswirkungen der Sparpolitik des Bundes und des Kantons voll zu spüren bekommen », insbesondere durch einen Anstieg des Transferaufwands, auf den die Gemeinde nur wenig Einfluss hat. Sie

anerkannte zwar die Schwere der Lage, relativierte jedoch die Alarmrufe, da für sie « die Stadt nicht am Abgrund steht ».

Eine Position, die von der **SP** geteilt wurde. **Samuel Jordan** lobte den « politischen Mut » des Voranschlags und die « verantwortungsbewusste und transparente » Haltung des Gemeinderats. Er betonte die lokalen Auswirkungen der geplanten Ausgaben und erinnerte daran, dass « jeder hier investierte Franken hier bleibt, in unseren Quartieren, unseren Geschäften und unseren Unternehmen ». Für ihn entspricht der Voranschlag konkret den Erwartungen von Familien, die einen Krippenplatz suchen, von jungen Menschen, die sich eine nachhaltige und lebendige Stadt wünschen, von Geschäftsleuten, die sich ein lebendiges Stadtzentrum wünschen, sowie von Betagten, die sich ein

flexibles und freundliches Umfeld wünschen.

Nach diesen Stellungnahmen lehnte der Generalrat den Rückweisanspruch des Voranschlags 2026 mit 47 gegen 27 Stimmen bei 0 Enthaltungen ab. Nach einer Debatte über mehrere Änderungsanträge verabschiedete er das Betriebsbudget mit 40 gegen 23 Stimmen bei 4 Enthaltungen und das Investitionsbudget mit 36 gegen 4 Stimmen bei 20 Enthaltungen. Darüber hinaus nahm er den Finanzplan 2026–2030 zur Kenntnis.

Die in der Sitzung diskutierten Unterlagen und das Protokoll finden Sie auf www.ville-fribourg.ch/de/generalrat/sitzungen

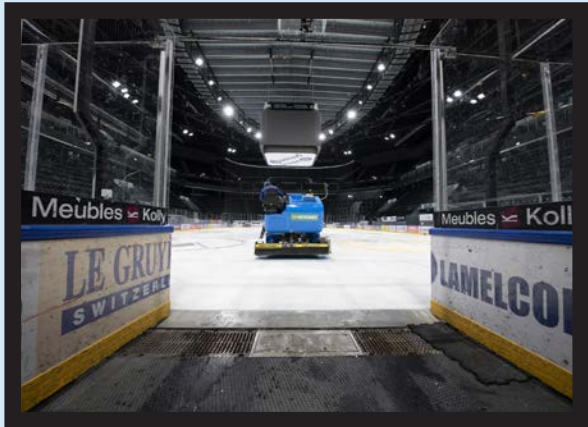
NÄCHSTE SITZUNG DES GENERALRATS DER STADT FREIBURG

Montag, 23. Februar (Fortsetzung: Dienstag, 24. Februar), 19.30 Uhr, Grossratssaal, Rathaus, Rathausplatz 2.

Die Traktandenliste ist verfügbar unter <https://www.ville-fribourg.ch/de/generalrat>.

Concours Wettbewerb

421



© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Quel championnat du monde aura lieu à Fribourg et à Zurich du 15 au 31 mai 2026 ?

Réponse jusqu'au 21 février 2026 à Ville de Fribourg, Concours 1700, Secrétariat de Ville, place de l'Hôtel-de-Ville 3, 1700 Fribourg ou à concours1700@ville-fr.ch. Avez-vous besoin d'un indice ? Faites un tour à MEMO!

Welche Weltmeisterschaft findet vom 15. bis 31. Mai 2026 in Freiburg und Zürich statt?

Antwort bis 21. Februar 2026 an Stadt Freiburg, Wettbewerb 1700, Stadtsekretariat, Rathausplatz 3, 1700 Freiburg, oder an concours1700@ville-fr.ch. Brauchen Sie einen Hinweis? Schauen Sie bei MEMO vorbei!

LES GAGNANTS-ES DU CONCOURS N° 419

En séance du Conseil communal du mardi 13 janvier 2026, le syndic, Thierry Steiert, a procédé au tirage au sort du concours n° 419. La réponse à la question « **À quoi mordent les poissons ?** » était : « **à un hameçon ou à un appât** ».

Le tirage au sort a désigné les gagnants-es suivants-es :

1^{er} prix Françoise Rime gagne un arrangement floral, offert par la Ville de Fribourg.

2^e prix Serge Roulin gagne un bon d'achat Frimobil permettant l'acquisition d'un abonnement ou d'autres prestations sur ce réseau de transports publics.

3^e prix Sylvie Terrettaz gagne un Trio-pack culture comprenant une entrée au FIFF, une entrée pour un événement au festival Belluard Bollwerk et une entrée au Nouveau Monde.

4^e prix Fernando Arditto gagne une carte de parking au Parking des Alpes.

5^e prix Geneviève Repond gagne trois bons pour des entrées à la patinoire, à la piscine du Levant ou à la Motta, offerts par la Ville de Fribourg.

Les gagnantes et les gagnants recevront leur prix par courrier.

Nos remerciements aux institutions et entreprises qui offrent ces prix.



Active et généreuse Ginette

ANNIVERSAIRE « Son prénom officiel n'est jamais utilisé dans le privé. Il faut toujours la prénommer Ginette! » avait prévenu son fils Bernard. C'est donc pourvus de ce sésame que les représentants du Conseil d'État et du Conseil communal, Jean-François Steiert et Thierry Steiert en tête, ont rendu hommage à Germaine Jutzet, à l'occasion de son centième anniversaire, le 5 janvier dernier à son domicile dans le quartier du Jura.

Ginette naît Germaine Jutzet le 5 janvier 1926. Orpheline, elle sera confiée à un couple dont elle garde un souvenir ému. Lors d'une soirée avec trois collègues de chez Vuille SA, elle rencontre Conrad, avec lequel elle se marie en 1951. De ce mariage naissent Monique et les jumeaux André et Bernard.

Bernard confie que sa maman et son papa aimaient beaucoup chanter et danser ensemble. « Ils ont participé à des chœurs folkloriques et les chansons vibraient souvent à la maison. » Son dos l'a fait beaucoup souffrir. Après une deuxième opération réussie, Ginette s'est sentie revivre. « C'est pourquoi ma maman a une vie beaucoup plus agréable depuis ses 50 ans ! »

Désormais, elle profite de ses quatre petits-enfants et passe beaucoup de temps à recevoir ou à visiter ses proches et ses amis-es. La lecture et les jeux télévisés l'occupent durant son temps libre. Un petit apéro et un verre de vin à l'heure des repas, voilà des petits plaisirs qu'elle ne se refuse pas. Elle ne manquerait pour rien au monde ses rendez-vous avec son groupe de cartes, qui impliquent un dîner pris en commun et une après-midi à « taper le carton ». Grâce à sa fille Monique, elle peut suivre un programme de concerts et de théâtre tant aux Osses qu'à Équilibre et Nuithonie ainsi que dans des églises et salles du canton.

Son amour de la vie et sa générosité se traduisent par l'usage qu'elle fera de ses cadeaux officiels : les 100 bouteilles de vin de la part du Canton seront partagées avec ses proches et ses amis-es, tandis qu'elle a préféré convertir le traditionnel vitrail offert par la Ville de Fribourg en un don de 600 francs à la Conférence Saint-Vincent de Paul, à Fribourg.



Thierry Steiert, syndic de la Ville de Fribourg, remet un bouquet de fleurs à Germaine Jutzet, dite Ginette. © Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Un peu de sobriété **après les fêtes**

CONSOMMATION La Ville de Fribourg encourage la population et les entreprises à favoriser les circuits de transports courts et la consommation responsable. Elle agit aussi par des soutiens et des collaborations avec des associations travaillant dans ce sens.



Un coursier à vélo de la coopérative Météore prend livraison au marché hebdomadaire.
© Météore / Eva Rüeger

Et si les fêtes de Noël et de Nouvel-An nous incitaient à revenir à plus de sobriété ? Elles sont souvent synonymes d'excès de table et d'achats pas forcément utiles. Le mois prochain se renouvelle d'ailleurs « Février sans supermarché », une initiative romande en faveur des petits commerces et de la vente locale. Elle propose d'essayer de se reconnecter à l'essentiel, consommer loin de la grande distribution, privilégier les commerces de proximité, le boulanger, le maraîcher, l'épicier... mais sans tomber non plus dans le boycott : ce n'est qu'une proposition.

Stratégie de durabilité

La Ville de Fribourg s'active, elle aussi, en faveur du commerce équitable et de la consommation responsable. En 2019, elle a obtenu le label « Fair Trade Town » ou Ville du commerce équitable, en français, en reconnaissance de ses initiatives pour sensibiliser la population et promouvoir les pratiques durables.

C'était un prélude au programme de législature 2021-2026, qui a abouti à la publication d'une stratégie de durabilité et d'un plan climat en 2025.

Concrètement, depuis la rentrée scolaire 2022-2023, la Ville privilégie des produits issus du commerce équitable et de proximité dans les écoles et les services de l'administration communale, suite à la signature de la charte *Cuisinons notre région*. Vis-à-vis de la population, des actions sont menées régulièrement pour l'informer et l'encourager à faire des choix durables, par exemple en éditant un calendrier des fruits et légumes de saison. En 2023, l'événement Fribourg – ville du Goût a montré qu'une gastronomie fondée sur l'innovation et la durabilité était possible ; cela a permis à Fribourg d'entrer dans le Réseau des villes créatives de l'UNESCO. En 2025, avec six autres villes suisses, Fribourg a fondé et rejoint la *Charte pour une*

alimentation durable qui fait connaître et reconnaître les enjeux en la matière auprès des collectivités suisses. Enfin, avec son observatoire de la durabilité, créé en 2025, l'Administration communale se dote d'indicateurs pour préparer un avenir plus responsable pour la population. Tout cela correspond aussi aux objectifs de durabilité de l'Agenda 2030 de l'ONU.

Soutien à Épifri

Pour atteindre ces objectifs, la Ville apporte un soutien structurel à des associations qui contribuent activement à ce processus vers plus de durabilité. Par exemple, elle soutient Épifri, qui est un réseau fribourgeois cantonal pour toutes les épiceries indépendantes qui souhaitent s'unir pour des circuits courts et une alimentation locale, de qualité. Épifri privilégie les productions qui valorisent le travail artisanal tout au long de la chaîne des circuits alimentaires et assurent une juste rémunération à chaque étape.

Livraison « météorique »

Dans cette même perspective, la Ville soutient aussi des services de transports privilégiant la durabilité, c'est-à-dire les circuits courts. La société coopérative Météore, par exemple, propose un service de coursiers·ères à vélo varié : livraisons, distribution de courriers, abonnements de fleurs, débarras de déchets, etc. Par ses activités, la coopérative participe activement aux objectifs de durabilité du territoire communal. Pour l'encourager dans ses engagements, la Ville de Fribourg soutient depuis 2025 Météore par le biais d'une convention permettant l'accès à un coût abordable à ses services pour la population et les entreprises.

Et, puisqu'il est question de faciliter l'approvisionnement en circuits courts auprès de la population, sachez que la Ville soutient également deux services supplémentaires à vélo : Carvelo2go, qui est un réseau de vélos-cargos électriques disponible dans plusieurs quartiers de la ville et, si vous préférez que d'autres pédalent à votre place, Cabamobil est un service gratuit de livraison à domicile situé dans le centre commercial Fribourg Centre, créé en 2011 à l'initiative de la Ville de Fribourg.

À noter que Météore et Épifri collaborent avec la Banque alimentaire fribourgeoise et la Ville de Fribourg pour l'action solidaire des Samedis du partage : soit la distribution de paniers garnis de produits offerts par des commerces fribourgeois pour la population se trouvant dans le besoin.

Infos sur la stratégie de durabilité :

www.ville-fribourg.ch/developpement-durable

Infos sur les services à vélo :

www.ville-fribourg.ch/achats-durables

Travaux d'entretien sur bâtiments protégés et recensés

PATRIMOINE

La Ville de Fribourg fait encore souvent face à des travaux d'entretien ou de réparation effectués sans autorisation sur des biens protégés ou classés. Petit rappel des droits et usages dans ce domaine à l'intention des propriétaires.



© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

La protection du patrimoine est parfois mal comprise par les propriétaires de biens protégés qui pensent que les procédures entraveront ou ralentiront leur projet de rénovation ou leurs travaux d'entretien. Ou'en est-il vraiment? Et, surtout quand est-ce que les propriétaires doivent faire appel aux autorités pour demander une autorisation de travaux de rénovation ou d'entretien?

Il existe une réglementation à ce sujet. Elle a pour but de mettre en garde et de sensibiliser les différents intervenants-es aux travaux effectués sur certains types d'ouvrages. Sont particulièrement concernés les immeubles situés en zones de ville I et II selon le plan d'aménagement local (PAL) en vigueur depuis 1991 mais aussi les bâtiments protégés en catégorie 1 à 3 ainsi que, par principe de précaution, les autres ouvrages recensés en valeur A (haute qualité) à C (qualité moyenne). Ces valeurs de protection et types de recensement sont consultables sur le guichet cartographique de la Ville de Fribourg sous www.sitecof.ch/fribourg (en choisissant le thème

«Protection du Patrimoine», 2^e onglet sous la carte de l'aménagement du territoire et en entrant préalablement l'adresse ou le numéro de la parcelle concernée dans le champ de recherche).

Règlements

Le *Règlement communal d'urbanisme* (RCU) mentionne que le propriétaire d'un bâtiment protégé situé en zone de ville I doit le maintenir dans sa typologie, sa volumétrie, son architecture, son style et sa décoration (art. 25 RCU). Pour les bâtiments situés en zone de ville II, ce sont la typologie, la volumétrie, l'architecture et l'aspect général qui doivent être conservés (art. 55 RCU). Dès lors, l'entretien de ce type de bâtiments relève de la responsabilité des propriétaires. Par entretien, on entend l'action de prendre soin de la structure – maçonnerie et charpente – et des revêtements intérieurs – sols, parois, plafond – dans le but de prolonger leur durée de vie. Par réparation, on entend l'action de remettre en état un élément de la construction suite à un défaut d'entretien ou suite à des dégâts naturels.

Il n'est pas toujours nécessaire d'obtenir une autorisation: «Les travaux d'entretien et de réparation qui ne modifient pas sensiblement l'aspect d'un ouvrage ne sont pas soumis à un permis de construire», stipule le *Règlement d'exécution de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions* (ReLATeC du 1^{er} décembre 2009, art. 85, al. 1 let. b). Cependant, lorsqu'une modification sensible de l'aspect de l'ouvrage est prévue, il est nécessaire de suivre la procédure simplifiée qui passe par une autorisation communale. Le but étant de comprendre et de protéger de manière durable la substance à préserver, l'avis des experts du Service cantonal des biens culturels et du Service archéologique de l'État de Fribourg pourra être requis.

Marche à suivre

Afin de déterminer si l'aspect d'un ouvrage sera modifié ou non, il convient de transmettre, au préalable, à l'Inspectorat des constructions de la commune, une demande avec un descriptif détaillé des travaux envisagés ainsi qu'une documentation photographique des éléments à entretenir, à rénover ou à transformer. La demande est ensuite transmise aux services cantonaux et/ou communaux concernés pour savoir si, selon leur interprétation, les travaux prévus modifient ou non l'aspect de l'ouvrage. Dès la réponse reçue, le requérant sera informé si une procédure doit être entamée ou non.

Prévention, information... sanctions

Les propriétaires de biens immobiliers concernés, les gérances et les architectes sont toujours appelés à prendre contact avec l'Inspectorat des constructions de la Ville de Fribourg en cas de travaux d'entretien, de réparation ou de rénovation. Cette action permet d'une part, de connaître l'historique de l'immeuble et, d'autre part, d'éviter la mise en œuvre de mesures inappropriées pouvant dénaturer, voire endommager le bien.

Malheureusement, malgré la sensibilisation effectuée depuis des années auprès des propriétaires, des travaux d'entretien ou de rénovation sont toujours effectués en l'absence de toute autorisation et ce, par ignorance ou par mépris des lois. Par respect du patrimoine bâti, les contrevenants-es sont dénoncés à l'autorité compétente, à savoir la Préfecture de la Sarine.

Afin d'éviter au maximum de telles situations, la direction de l'Édilité va adresser, d'ici au printemps 2026, un courrier de sensibilisation à tous les propriétaires et les gérances d'immeubles protégés et/ou situés en zone de protection (zones de ville I et II).

INSPECTORAT DES CONSTRUCTIONS DE LA VILLE DE FRIBOURG

Rue Joseph-Piller 7

026 351 75 14 ou inspectorat-constructions@ville-fr.ch

Les services compétents de l'Etat sont également à disposition pour tout conseil et renseignement:

Service des Biens culturels (SBC)
Planche-Supérieure 3
1700 Fribourg
026 305 1287

Service archéologique de l'État de Fribourg (SAEF)
Planche-Supérieure 13
1700 Fribourg
026 305 8200

La Transagallo se développe

Le premier coup de pioche pour une nouvelle voie de mobilité douce pour piétons-nes et cyclistes a été donné le 17 décembre dernier. Il s'agit du tronçon Cardinal – Charmettes de la Transagallo, qui facilitera l'accès à la gare de Fribourg, à bluefactory et au plateau des écoles.



De gauche à droite sur la photo : Lucas Orphanos (Antiglio), Elias Moussa (Ville de Fribourg), Jean-François Steiert (État de Fribourg) et René Schneuwly (Agglo)
© Ville de Fribourg / Valentine Brodard

Deux nouvelles offres pour les 60+

Gardez son autonomie, maintenir le lien social et entretenir une activité physique, c'est primordial pour les seniors. C'est pourquoi Pro Senectute étoffe son catalogue avec deux nouvelles offres. Tout d'abord, la marche nordique : l'activité est gratuite, tous les vendredis de 9h 15 à 10h 15 et le départ se fait devant la pharmacie de Beaumont-Centre. De plus, pour les personnes peu à l'aise dans l'eau, des cours de natation auront lieu à la piscine du Levant. Le prix du cours est de 23 francs et les bénéficiaires de la CarteCulture peuvent profiter d'un rabais de 30%. En outre, Pro Senectute, via sa consultation sociale gratuite, peut également fournir un soutien adapté à toutes les bourses. La Ville de Fribourg, quant à elle, offre l'entrée à la piscine.

Pour tous renseignements : T 026 347 12 40

Moins de solitude et plus de solidarité

Connaissez-vous les communautés de soutien ? Il s'agit d'une communauté dans laquelle les gens prennent soin les uns des autres et s'entraident. Dans le cadre d'un nouvel atelier de la Boîte à outils pour le vivre-ensemble proposée par la Ville, vous pourrez en apprendre plus sur ces communautés. Par exemple, voir comment elles peuvent favoriser les liens et le bien-être, notamment des seniors, et devenir des moteurs de transformation sociale. Vous pourrez aussi découvrir les communautés existant près de chez vous ainsi que des outils pour en créer des nouvelles. Le Réseau suisse de communautés de soutien « Caring Communities » et Pro Senectute interviendront lors de cet atelier. Celui-ci, gratuit et ouvert à toutes et tous, est proposé le jeudi 5 février, de 18 à 21 heures, à L'Atelier, place de Notre-Dame 16.

Inscriptions : www.ville-fribourg.ch/boite-a-outils

Des conseils gratuits pour les propriétaires

Vous êtes propriétaires et vous vous posez des questions sur la rénovation énergétique de votre bien immobilier ? Le Service de l'énergie de l'État et la Ville de Fribourg, en collaboration avec Energie-FR, ont mis sur pied une « Permanence Énergie » à votre intention. La première soirée, organisée l'automne passé, a rencontré un franc succès. Vous n'avez pas pu en profiter ? Quatre nouvelles dates vous sont proposées en 2026 : le 26 février, le 28 mai, le 10 septembre et le 26 novembre à 18 heures, à bluefactory. Une occasion à saisir pour obtenir de précieuses informations à propos de l'isolation, du renouvellement des chauffages, de l'installation de capteurs solaires ou encore des diverses aides disponibles pour vos projets de rénovation énergétique.

Plus d'infos sur www.ville-fribourg.ch/energie
(rubrique « Permanence Énergie » pour les propriétaires)

PUBLICITÉ



FIDUCONSULT

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE D'EXPERTISES ET REVISION - CONSEILS JURIDIQUES ET FISCAUX



Fribourg

Fiduconsult Fribourg SA
Rue des Pilettes 3
1701 Fribourg
Tél. +41 26 422 72 00
fiduconsult@fiduconsult.ch



Bulle

Fiduconsult Bulle SA
Rue Lécheretta 1
1630 Bulle
Tél. +41 26 913 00 40
bulle@fiduconsult.ch

A vos côtés, dans toutes les situations !



EXPERTS-RÉVISEURS AGRÉÉS



FIDUCIAIRE | SUISSE

WWW.FIDUCONSULT.CH

FRIBOURG | BULLE | LAUSANNE | YVERDON | GENÈVE | NEUCHÂTEL | LA CHAUX-DE-FONDS | SAIGNELÉGIÉ

Une nouvelle année riche en goûts

En 2025, pour sa deuxième année au sein du Réseau des villes créatives de l'UNESCO (domaine « Gastronomie »), Fribourg a concocté un menu à la hauteur des attentes. De nombreux événements et échanges ont eu lieu tant au niveau local, national qu'international. Le thème de la gastronomie a permis de réunir des convives du monde de l'économie, de la recherche, de la formation, de la culture, du tourisme et du social. Mieux que des mots, cette sélection de projets en images vous mettra l'eau à la bouche dans l'attente des prochains mets fribourgeois.

Retrouvez le plan d'action détaillé de la Ville et ses partenaires sur www.ville-fribourg.ch/rvcv.



Réalisation du premier projet Créativité et gastronomie : le repas-événement « Envol gourmand » de REPER
 © Ville de Fribourg



Présence de FudLäb à l'événement « Rouen à Table! » en France
 © David Morganti – Rouen Tourisme



Les 100 ans de Tinguely avec bouchée en hommage à Tinguely
 © Ville de Fribourg



Bénichon sarinoise en ville
 © Héloïse Hess



Record du plus long éclair pâtissier du monde organisé par les Ateliers de la Glâne et l'EPAl, à Fribourg Centre © Ville de Fribourg



2^e forum « Fribourg, ville créative de gastronomie » au Domaine Notre-Dame de la Route à Villars-sur-Glâne © Ville de Fribourg



4^e projet Créativité et gastronomie: In flavour - une dégustation musicale au théâtre Le Bilboquet © Ville de Fribourg

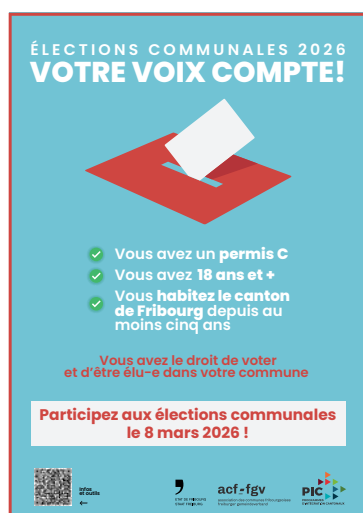


3^e édition de Melting popote, dans le quartier de Beaumont © Ville de Fribourg

Deux soirées pour comprendre et exercer son droit de vote

ÉLECTIONS COMMUNALES 2026 Les prochaines élections communales auront lieu le 8 mars 2026. La Ville de Fribourg, en collaboration avec l'État de Fribourg, organise une campagne de sensibilisation pour promouvoir la participation. Elle invite en particulier les titulaires de permis C à deux séances d'information pour mieux comprendre le système politique communal et expliquer concrètement comment voter.

Comment fonctionne le système politique fribourgeois? Pourquoi, comment et quand voter? Des soirées proposeront une présentation claire et accessible du fonctionnement des élections communales. Un temps d'échange permettra également de poser des questions et de clarifier d'éventuelles difficultés.



**ÉLECTIONS COMMUNALES 2026
VOTRE VOIX COMPTE!**

- ✓ Vous avez un permis C
- ✓ Vous avez 18 ans et +
- ✓ Vous habitez le canton de Fribourg depuis au moins cinq ans

Vous avez le droit de voter et d'être élu-e dans votre commune

Participez aux élections communales le 8 mars 2026!

Logos: acf-fgv, PIC

Inscription souhaitée:



Mercredi 25 février 2026,
de 18 h 30 à 20 h
séance en allemand
Jedi 26 février 2026,
de 18 h 30 à 20 h
séance en français
Lieu: Le Nouveau Monde,
Fribourg

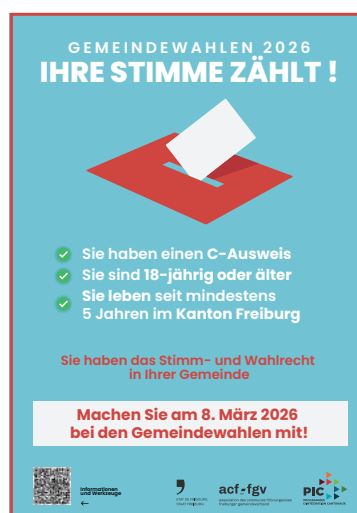
Ces séances, ouvertes à toute la population, s'adressent particulièrement aux personnes titulaires d'un permis C. Dans le canton de Fribourg, les personnes âgées de 18 ans ou plus, qui ont un permis C et habitent depuis au moins cinq ans sans interruption dans le canton, ont en effet le droit de voter et de se porter candidates aux élections communales. Ce droit, inscrit à l'article 48 de la Constitution fribourgeoise, concerne près de 40 000 personnes.

En proposant ces séances d'information, la Ville de Fribourg souhaite renforcer la participation citoyenne et rappeler que chaque voix compte.

Zwei Veranstaltungen, um **das Wahlrecht** zu verstehen und auszuüben

GEMEINDEWAHLEN 2026 Die nächsten Gemeindewahlen finden am 8. März 2026 statt. Die Stadt Freiburg führt in Zusammenarbeit mit dem Kanton Freiburg eine Sensibilisierungskampagne durch, um die Beteiligung zu fördern. Sie lädt insbesondere Personen mit einem C-Ausweis zu zwei Informationsveranstaltungen ein, die das Ziel verfolgen, das kommunale politische System besser zu verstehen und konkret zu erklären, wie man wählt.

Wie funktioniert das Freiburger politische System? Warum, wie und wann wird gewählt oder abgestimmt? Die Veranstaltungen bieten eine klare und verständliche Einführung in die Funktionsweise der Gemeindewahlen. In einer Austauschrunde können Fragen gestellt und eventuelle Probleme geklärt werden.



**GEMEINDEWAHLEN 2026
IHRE STIMME ZÄHLT!**

- ✓ Sie haben einen C-Ausweis
- ✓ Sie sind 18-jährig oder älter
- ✓ Sie leben seit mindestens 5 Jahren im Kanton Freiburg

Sie haben das Stimm- und Wahlrecht in Ihrer Gemeinde

Machen Sie am 8. März 2026 bei den Gemeindewahlen mit!

Logos: acf-fgv, PIC

Anmeldung erwünscht:



Mittwoch, 25. Februar 2026
von 18.30 bis 20 Uhr
Veranstaltung auf Deutsch
Donnerstag, 26. Februar 2026
von 18.30 bis 20 Uhr
Veranstaltung auf Französisch
Ort: Le Nouveau Monde,
Freiburg

Diese Veranstaltungen stehen der gesamten Bevölkerung offen und richten sich insbesondere an Personen mit einem C-Ausweis. Im Kanton Freiburg haben Personen ab 18 Jahren, die einen Ausweis C besitzen und seit mindestens fünf Jahren ohne Unterbruch im Kanton wohnen, das Recht, zu wählen und bei Gemeindewahlen zu kandidieren. Dieses in Artikel 48 der Freiburger Verfassung verankerte Recht betrifft fast 40 000 Personen.

Mit diesen Informationsveranstaltungen möchte die Stadt Freiburg die Bürgerbeteiligung stärken und daran erinnern, dass jede Stimme zählt.



Le Carnaval des Bolzes réjouit petits et grands.
© Ville de Fribourg / Valentine Brocard

Le Carnaval des **Bolzes** revient

VILLE EN FOLIE

Du 13 au 17 février, la 58^e édition du Carnaval des Bolzes promet son lot d'animations populaires et inédites. Cortèges burlesques, costumes saugrenus, déguisements comiques ou subversifs: tous les ingrédients de la fête seront réunis à Fribourg. Voici un aperçu du programme et quelques informations pratiques afin de ne pas vous perdre dans la circulation.

Vendredi 13 février, dès 19h30, coup d'envoi des festivités avec des animations dans la cantine, les bistrotts et les caves de la Basse-Ville, tous les soirs jusqu'à pas d'heure... Samedi 14 février à 17 heures se déroulera le moment solennel et facétieux de remise des clés de la ville au comité d'organisation du carnaval. Cela se passera au Werkhof (côté prison). Le lendemain matin, à 10 heures, au même endroit, les guggens se déchaîneront avec les instruments de musique et les airs propres à la manifestation. Toujours ce dimanche 15 février, à 14h39, les

33 groupes participant au cortège démarreront en fanfare du pont de Berne pour aboutir en Neuveville à l'issue d'un parcours rempli de confettis et noir de monde, jusqu'au procès et la mise à mort du Rababou. Pensez à acheter vos billets à l'avance, en ligne, cela vous évitera l'attente aux caisses le jour J. Lundi 16 février, dès 19 heures, la cantine installée sur la place du Petit-Saint-Jean servira des raclettes et verra un bal masqué. Mardi 17 février, à 14h39, place au cortège des enfants, gratuit pour tout le monde, y compris le procès et la mise à mort du Rababou à la Planche-Inférieure.

Accès à la manifestation

Il sera difficile de se parquer et de circuler en Basse-Ville durant le carnaval. Nous vous recommandons vivement d'emprunter les transports publics, d'effectuer du covoiturage ou, pour celles et ceux qui le peuvent, de venir à pied. Les routes de la Basse-Ville seront fermées durant les cortèges, dès 10 heures le dimanche, et dès 12 heures le mardi. À cause de l'assainissement urgent des escaliers du Funiculaire, il sera malheureusement impossible d'utiliser cette voie pendant la manifestation. Une alternative existe depuis le haut de la ville, un

peu plus longue: les escaliers permettant de rejoindre la Route-Neuve depuis l'allée des Grand-Places à côté de l'ancien NH Hôtel. Les bus qui desservent l'Auge s'arrêteront à la Planche-Inférieure durant tout le carnaval, hormis les jours de cortèges où toute circulation sera fermée. Le dimanche, dès 17h15, les bus partiront à la hauteur de l'école de la Neuveville. Vous savez presque tout, vous êtes fin prêts-es pour fêter le Carnaval!

Programme et billetterie :
www.carnavaldesbolzes.ch

PUBLICITÉ

AUDITION DE LA SARINE

ENTENDRE ABSOLUMENT

STÉPHANE FOURREAU

AUDIOPROTHÉSISTE INDÉPENDANT

SUR RENDEZ-VOUS

RUE DE LOCARNO 7 FRIBOURG 026 321 35 35

Upjazz

www.upjazz.ch

Infos & réservation :
contact@upjazz.ch

Sam. 14 fév. **Floriano Inacio jr. Quartet**

Dim. 8 mars **Joe Haider Trio feat. Amigern Strings**

Sam. 18 avr. **Anne-Florence Schneider/Ph. Cornaz**

Triton

Bus No 8, arrêt « Marly Innovation Center »
MIC, Route de l'Ancienne Papeterie 102
1723 Marly (Fribourg)



Actualités du Service de la culture

Permanence du Service de la culture

Après une phase pilote réussie, la permanence du Service de la culture continue ! Chaque premier lundi du mois, ces rendez-vous sont ouverts à toutes et tous, de 17 à 19 heures à L'Atelier. Venez poser vos questions, partager vos idées ou simplement échanger autour d'une boisson. Artistes, associations, porteurs-ses de projets ou passionnés-es de culture : c'est votre moment pour dialoguer et construire ensemble !
Prochaines dates : lundi 2 février et lundi 2 mars 2026.

Réservez la date : Journée de la culture 2026

Chaque année, la Ville de Fribourg réunit acteurs-rices culturels-les, experts-es et citoyens-nes lors d'une journée thématique. En 2026, rendez-vous l'après-midi du jeudi 26 février, à L'Atelier, pour explorer les tendances de fond liées à la baisse des budgets culturels des collectivités publiques en Europe et en Suisse, ainsi que les conséquences qui en découlent quant au rôle de la culture comme bien commun d'une société. Réservez la date dès maintenant !
Infos et inscriptions : www.ville-fribourg.ch/culture

Première résidence de l'année à L'Atelier : Charlotte Astaes

Charlotte Astaes est maquettiste, sa pratique est liée au geste, à la fabrication et à l'expérimentation. Elle développe sa recherche artistique autour du papier, matériau simple et familier du quotidien, dont les potentialités restent souvent invisibles. Par le pliage, la découpe, le collage et la mise en volume, le papier est exploré comme une matière à part entière, capable de devenir structure et œuvre d'art. Le projet s'ancre dans la ville de Fribourg, source d'inspiration par son architecture, ses paysages et ses ambiances. À partir de photos de la ville, des œuvres en papier en deux et trois dimensions prendront forme. L'artiste est en résidence de recherche et développement à L'Atelier du 19 janvier au 13 février. Le public est invité à découvrir son travail le vendredi 13 février de 18 à 20 heures.



Une des œuvres
de Charlotte Astaes DR



26 fév au 1^{er} mars

A moins de trop

Cie Nous et Moi



Dialogues contemporains avec **Ferdinand Hodler**

EXPOSITION Pour fêter ses 130 ans, l'École des Métiers Fribourg (EMF) présente une exposition faisant dialoguer onze artistes contemporains·nes avec Ferdinand Hodler. Elle aura lieu à L'Atelier. Une autre exposition consacrée à l'artiste se tiendra parallèlement au Musée d'art et d'histoire.

Lors de sa période d'enseignement à l'École des Métiers Fribourg (EMF), Ferdinand Hodler a donné, le 12 mars 1897, une conférence intitulée *La Mission de l'artiste*. Ce texte fondateur de son travail artistique interroge le rôle de l'artiste dans la société, la valeur de la transmission et permet de faire des liens entre art, technique et pédagogie.

Inspirée de sa conférence, l'exposition *La mission de l'artiste – Dialogues contemporains avec Ferdinand Hodler*, à L'Atelier, explore le rôle de l'artiste et le rôle de l'art dans la société, ainsi que, à travers eux, le rôle de la transmission et de la pédagogie.

L'exposition met en dialogue onze artistes contemporains·nes suisses et internationaux·ales autour de cette conférence: Valeria Cafilisch, Barbara Cammarata, Olivier Diaz de Zarate, Alain Fabreal, Alain Garrigue, Niklaus Manuel Güdel, Wojtek Klakla, Stefania Perna, Isabelle Pilloud, François Pont et Miriam Zegrer.

À travers cette rencontre entre passé et présent, les artistes explorent diverses thématiques avec des techniques variées, montrant comment l'art peut nourrir la réflexion. L'exposition souligne également l'importance de la maîtrise technique, pilier central de l'EMF, où rigueur et créativité se rencontrent. Elle invite le public à réfléchir sur la place de l'artiste dans la société et sur le rôle du geste créatif comme vecteur de connaissances et d'émotions, renforçant le lien entre transmission, pédagogie et innovation.

Exposition à L'Atelier

Du 29 janvier au 28 février

Vernissage le 28 janvier à 18 heures

Horaires publics: du lundi au vendredi de 9h à 17h

Samedi de 11h à 18h

(exception le samedi 28 février, fermeture à 16h)

Workshops à L'Atelier

Samedi 7 février, 14h–17h, ateliers avec des créateurs·rices pâtisseries·ères, des techniciens·nes ingénieurs·ses et des artistes: dessin au chocolat, exploration du dessin technique et réflexion collective sur la mission de l'artiste en 2026. À 15 heures: visite guidée de l'exposition

Exposition au Musée d'art et d'histoire (MAHF):

Hodler à Fribourg – Transmission et héritage

Du 28 janvier au 1^{er} mars

Zeitgenössische Dialoge mit **Ferdinand Hodler**

AUSSTELLUNG Zur Feier ihres 130-jährigen Bestehens zeigt die Berufsfachschule Freiburg (EMF) ein Ausstellung, in der elf zeitgenössische Künstler:innen mit Ferdinand Hodler in Dialog treten. Sie findet im L'Atelier statt. Eine weitere Ausstellung, die dem Künstler gewidmet ist, wird parallel dazu im Museum für Kunst und Geschichte gezeigt.

Während seiner Lehrtätigkeit an der Berufsfachschule Freiburg (EMF) hielt Ferdinand Hodler am 12. März 1897 einen Vortrag über die Mission des Künstlers. Der grundlegende Text für sein künstlerisches Schaffen hinterfragt die Rolle des Künstlers in der Gesellschaft sowie den Wert der Kunstvermittlung und schlägt eine Brücke zwischen Kunst, Technik und Pädagogik.

Die von seinem Vortrag inspirierte Ausstellung «Die Mission des Künstlers – Zeitgenössische Dialoge mit Ferdinand Hodler» erforscht im L'Atelier die Rolle der Kunstschaffenden, die Rolle der Kunst in der Gesellschaft und über diese Rollen die Vermittlung und die Pädagogik. Die Ausstellung setzt mit diesem Vortrag elf zeitgenössische Künstler:innen aus der Schweiz und anderen Ländern in einen Dialog: Valeria Cafilisch, Barbara Cammarata, Olivier Diaz de Zarate, Alain Fabreal, Alain Garrigue, Niklaus Manuel Güdel, Wojtek Klakla, Stefania Perna, Isabelle Pilloud, François Pont und Miriam Zegrer.

Mit diesem Zusammentreffen von Vergangenheit und Gegenwart erforschen die Künstler:innen mit unterschiedlichen Techniken verschiedene Themen und zeigen damit auf, wie die Kunst Denkanstösse liefern kann. Die Ausstellung betont zudem, wie wichtig es ist, die Technik zu beherrschen – eine tragende Säule der EMF, an der Kreativität auf sorgfältiges Arbeiten trifft. Die Ausstellung regt die Besuchenden an, über den Platz der Kunstschaffenden in der Gesellschaft und die Rolle des kreativen Akts als Träger von Kenntnissen und Emotionen, der die Verbindung zwischen Vermittlung, Pädagogik und Innovation stärkt, nachzudenken.

Ausstellung im L'Atelier

29. Januar bis 28. Februar

Vernissage am 28. Januar um 18 Uhr

Öffnungszeiten: Montag bis Freitag von 9 bis 17 Uhr

Samstag von 11 bis 18 Uhr

(Ausnahme: Samstag, 28. Februar, Schliessung um 16 Uhr)

Workshops im L'Atelier

Samstag, 7. Februar, 14–17 Uhr, Workshops mit kreativen Konditor:innen, philosophischen Techniker:innen und Kunstschaffenden: Zeichnen mit Schokolade, die Erkundung des technischen Zeichnens und eine kollektive Überlegung zur Mission der Kunstschaffenden im Jahr 2026
15 Uhr: Führung durch die Ausstellung

Ausstellung im Museum für Kunst und Geschichte (MAHF):

«Hodler in Freiburg – Überlieferung und Erbe»

28. Januar bis 1. März

MEMO plus durable en 2026

BIEN COMMUN

Pour démarrer l'année sur de bonnes bases, MEMO poursuit ses réflexions au sujet de sa durabilité. Cette valeur est inscrite dans son plan directeur. Une des actions? Réduire l'utilisation de plastique qui recouvre les livres.

La durabilité ne se résume pas à l'écologie. S'engager pour la durabilité signifie soutenir les enjeux écologiques, sociaux et économiques auxquels nous faisons face. Ainsi, avec 300 visites de classes par an, MEMO participe à offrir une éducation de qualité à Fribourg. Via son riche programme culturel d'animations gratuites, elle contribue à rendre la culture accessible. Ses services encourageant le vivre-ensemble, et ses nombreux ateliers, comme la permanence technologique ou les récits de vie, permettent de lutter contre l'isolement. La lecture et le jeu encouragent le bien-être physique et mental, et participent à l'épanouissement de la population. Ces exemples d'actions aident à l'atteinte des objectifs de développement durable de l'ONU (Agenda 2030). MEMO est une institution culturelle, un bien commun accessible à toutes et à tous. MEMO est votre bien commun.

La vie des livres

MEMO s'intéresse à une autre dimension de la durabilité pour 2026, basée sur la vie des livres. Depuis plusieurs années, les livres « désherbés », donc retirés des collections une fois leur vie achevée, rejoignent pour la plupart les chariots des « Lectures estivales », visibles par exemple à la Motta. Cela est une action concrète en faveur de la durabilité.

Jusqu'à présent, les documents sont doublés d'une protection en plastique pour prolonger leur durée de vie. Or, cette doublure n'est pas efficace pour éviter la dégradation de l'intérieur du livre, et cette protection plastique ne peut pas être recyclée. C'est pourquoi la plastification sera réduite pour certains types de documents. En 2026, une phase de test sera lancée, puis poursuivie si elle s'avère compatible avec le défi de la conservation.

Prendre soin, l'affaire de toutes et tous

Pour le succès de cette démarche, il est toutefois important de prendre soin des documents empruntés à MEMO. Les livres sont des biens qu'une bibliothèque doit rendre le plus durables possible et cela passe par l'attention que leur portent tout au long de l'année les utilisatrices et utilisateurs. MEMO, institution culturelle qui se veut accessible à toutes et à tous, est notre bien commun.



Une collaboratrice de MEMO en train de plastifier un livre. © MEMO

MEMO mit mehr Nachhaltigkeit im neuen Jahr

EIN GEMEINGUT

Um das Jahr mit einer soliden Grundlage zu beginnen, setzt MEMO ihre Überlegungen zum Thema Nachhaltigkeit fort. Dieser Wert ist Teil ihres Leitplans. Eine der Massnahmen? Das Einbinden von Büchern in Plastik reduzieren.

Nachhaltigkeit beschränkt sich nicht nur auf die Ökologie. Sich für Nachhaltigkeit zu engagieren, bedeutet, die ökologischen, sozialen und wirtschaftlichen Herausforderungen zu meistern, die sich uns stellen. Mit 300 Klassenbesuchen pro Jahr trägt MEMO zum Angebot einer qualitativ hochwertigen Bildung in Freiburg bei. Ihr reiches kulturelles Programm mit kostenlosen Veranstaltungen macht die Kultur zugänglicher, ihre Dienstleistungen fördern das Zusammenleben, und ihre verschiedenen Workshops wie die Technologie-Sprechstunde oder die Lebensgeschichten tragen dazu bei, die Vereinsamung zu bekämpfen. Lesen und Spielen fördern das körperliche und geistige Wohlbefinden und begünstigen die freie Entfaltung der Bevölkerung. Solche Aktionen helfen, die Ziele der Vereinten Nationen für nachhaltige Entwicklung (Agenda 2030) zu erreichen. MEMO ist eine kulturelle Institution, ein Gemeingut, das allen zugänglich ist. MEMO ist Ihr Gemeingut.

Das Leben der Bücher

Im Jahr 2026 widmet sich MEMO einem weiteren Bereich der Nachhaltigkeit, der das Leben der Bücher betrifft. Seit mehreren Jahren landen die ausgestaubten Bücher, die nach Ablauf ihrer Lebensdauer aus den Beständen entfernt werden, grösstenteils in den Wagen des « Sommerlichen Leseplausches », die beispielsweise in der Motta zu sehen sind. Dies ist eine konkrete Aktion zugunsten der Nachhaltigkeit.

Bisher wurden die Schriftstücke mit einer Plastikfolie eingebunden, um ihre Lebensdauer zu verlängern. Allerdings verhindert diese Folie nicht die Beschädigung des Buchinneren, und der Plastikschutz kann nicht

recycelt werden. Deshalb ist geplant, die Plastifizierung für bestimmte Arten von Schriftstücken zu reduzieren. 2026 startet eine Testphase, die fortgesetzt wird, sobald die Herausforderung der Konservierung gemeistert ist.

Sorgsamkeit: eine Aufgabe für alle

Um den Erfolg dieses Vorhabens zu gewährleisten, ist es wichtig, die von MEMO ausgeliehenen Schriftstücke sorgfältig zu behandeln. Bücher sind Güter, für deren möglichst lange Lebensdauer eine Bibliothek sorgen muss; dies erfordert aber auch die Sorgsamkeit aller während des ganzen Jahres. MEMO versteht sich als kulturelle Institution, als Gemeingut, das allen zugänglich ist: als Ihr Gemeingut.

Les infrastructures deviendront de plus en plus automatisées

SPORTS La mise à jour de la gestion et de l'exploitation des infrastructures sportives de la Ville de Fribourg se poursuit dans un sens très technologique. Elle comprend l'installation de panneaux photovoltaïques, la récupération de la chaleur lors de la production du froid et un tout nouveau local sportif, « Le 7 », entièrement géré par une application numérique.

Le 11 février prochain, la Ville de Fribourg inaugurerá « Le 7 », un nouveau local sportif aménagé près de la patinoire communale, au chemin de Saint-Léonard 7. Son originalité? Son exploitation est entièrement automatisée. Il sera accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 via une application numérique. « Cela fait partie des projets de digitalisation et d'automatisation des infrastructures sportives de la Ville », dévoile Lionel Page, chef du Secteur exploitation du Service des sports. Un poste nouvellement créé en 2024, dans le triple but de développer les infrastructures sportives, d'en optimiser la consommation d'énergie et de faciliter l'accès et la pratique du sport pour tout le monde. « Cela passe inmanquablement par la digitalisation et l'automatisation », assure l'ingénieur en microtechnique de formation.

Un local sportif autonome

En pratique, Le 7 sera accessible à une personne souhaitant faire une heure de sport à n'importe quel moment du jour ou de la nuit, à un groupe, un club, une association, une entreprise... Tout sera géré via l'application mobile Sportunity, qui a germé dans la tête du Lausannois Vincent Matringe en 2016 et est désormais utilisée dans plusieurs communes et même à l'étranger. L'application est téléchargeable gratuitement et il suffit de suivre les instructions. De la réservation de la plage horaire au paiement de la location, de l'ouverture des portes à l'activation des appareils et à l'extinction des lumières en partant, tout se commande via l'application. Mais, au fait, que peut-on y faire, dans cette salle?

« Le 7 n'est pas conçu comme une salle de fitness », modère Lionel Page. Le local d'environ 135 m² est divisé en trois parties. Une partie est consacrée à la pratique de sports individuels comme le vélo, le tapis de course, le stretching et le maniement de poids pour le renforcement musculaire. Des moniteurs virtuels ou des programmes sportifs sont intégrés dans les appareils mis à disposition. Les plus endurants pourraient même s'essayer au marathon de Boston sur le tapis de course! Une deuxième partie du local, tapissée moelleusement et aux murs recouverts de grands miroirs, se prête à des sports collectifs, comme la chorégraphie artistique, le yoga, le Pilates, la danse, etc. À noter que l'application permet à des responsables d'activités sportives de créer un cours, de louer l'espace à cet effet et aux participants-es de s'inscrire et de payer leur participation aux cours, le tout étant géré par la même application. Enfin, une dernière partie de la salle est vouée à des sports plus ludiques ou familiaux avec un écran « Multiball » fonctionnant comme un terrain de jeux interactif en utilisant de vraies balles, où l'activité sportive rencontre le monde virtuel.

Optimisation de la consommation d'énergie

La digitalisation et l'automatisation des infrastructures sportives de la Ville est également liée à la volonté d'économiser l'énergie. Le site sportif Saint-Léonard en est un bon exemple. Les partenaires de ce projet, L'Antre SA, la Ville de Fribourg et Groupe E, se sont associés notamment pour développer un concept énergétique global qui se veut exemplaire. Par exemple, des panneaux



Le nouveau local sportif « Le 7 » ouvrira le 11 février. © Ville de Fribourg / Valentine Brodard

photovoltaïques aident à alimenter en électricité les installations sur le site, l'énergie utilisée pour produire du froid est récupérée et revalorisée pour le chauffage d'autres locaux. Bien sûr, les technologies ont évolué depuis la construction du site. C'est là où intervient le système de gestion intelligent : il permet d'effectuer un suivi des flux énergétiques, de les optimiser et de les réguler sur l'ensemble du site, qui est truffé de capteurs. « Il est arrivé que Groupe E nous avertisse d'une surconsommation un mois donné. Nous avons pu identifier un bouton enclenché inutilement dans l'une de nos installations », illustre Lionel Page.

Accès automatisé aux piscines

La piscine de la Motta elle aussi bénéficie d'une mise à jour de son installation technique. L'automate qui gère la partie technique du bassin, le « cerveau de la piscine », a été changé pour un modèle de nouvelle génération. Celui-ci, grâce à des capteurs supplémentaires et d'intelligence artificielle, permettra de mieux contrôler les données de consommation, la qualité de l'eau, et de prévenir d'éventuels problèmes. « Ainsi, un gardien ou une gardienne de bain pourra voir l'état des choses

en un clic sur un tableau de bord, signaler un problème par anticipation, au lieu de réagir au dernier moment. » Ce nouveau système d'exploitation est en phase de test depuis la fin de la saison 2025 et sera mis en service en mai 2026.

Autre projet en développement : le système d'accès aux piscines du Levant et de la Motta sera automatisé dans le futur. Il permettra de fluidifier les entrées et les sorties et d'obtenir des statistiques de fréquentation plus précises. « Par la suite, on étendra probablement ce système à la patinoire, à la Halle omnisports et aux salles de sport en général. Tout en maintenant le système traditionnel des caisses puisque l'aspect humain reste primordial dans la qualité du service fourni à la population », assure Lionel Page. L'idée de toutes ces innovations est tout de même de réduire les coûts d'exploitation, d'anticiper les budgets et d'organiser la maintenance plus précisément. Car « il faut bien aller avec son temps, et l'évolution technologique en fait partie », estime le responsable d'exploitation technique du Service des sports.

Mémento

MEMO

Rue de l'Hôpital 2

Après-midi de scrabble

dès 9 ans, me 28 janvier, 14 h

Contes de Caroline

par Caroline Equey, dès 4 ans, me 4 février, 16 h

Initiation au trictrac

dès 10 ans, sa 7 février, 10h-12h et 14h-16h

Initiation au slam

dès 14 ans, ve 20 février, 18 h

Et plus encore...

voir l'agenda de MEMO sur www.ville-fribourg.ch/agenda

L'ATELIER

Place de Notre-Dame 16

La mission de l'artiste – Dialogues contemporains avec Ferdinand Hodler

exposition collective, du 29 janvier au 28 février (lu-ve 9h-17h / sa 11-18h sauf sa 28 février, 9h-16h)

Permanence du Service de la culture

lu 2 février, de 17h à 19h

Ouverture de résidence – Charlotte Astaes

rencontre avec l'artiste, ve 13 février, de 18h à 20h

Journée de la culture 2026

je 26 février, dès 13h30

EQUILIBRE

Place Jean-Tinguely 1

ID Reloaded

le Cirque Éloize fusionne arts circassiens, hip-hop et technologie sa 31 janvier 14h et 19h30

Rave Lucid | Perception

danse, compagnie MazaFreten, lu 2 février, 20h

4° concert à l'abonnement

Orchestre de la Suisse romande et Sol Gabetta (violoncelle), je 5 février, 19h30

Aliose chante Le Forestier

me 11 février, 20h

Laurent Baffie se pose des questions

humour, lu 23 février, 20h

NOUVEAU MONDE

Esplanade de l'Ancienne-Gare 3

FAUSTE + Charlyne Joyce + After by Mezita b2b Sativa Yiza

ve 30 janvier, 20h

Obertonstruktur der Kaulquappe + La Duchesse + Savage Dub

ve 6 février, 21h30

Indépendance des juges – où est la ligne ?

café scientifique, me 11 février, 18h

Julien Doquin de Saint Preux

spectacle humoristique, ve 20 février, 20h30

Silent Party

sa 21 février, dès 20h ; di 22 février, 14h

FRI-SON

Route de la Fonderie 13

Encor Studio Takeover – Collapse

performance immersive, ve 6 et sa 7 février 18h30

Uzi Freyja

hip hop/punk/électro, je 12 février, 20h30

Banza & Crew: Love is a superpower

sa 14 février, 19h30

Laviva

soirée disco pour personnes avec et sans handicap, ve 20 février, 19h

LA SPIRALE

Place du Petit-Saint-Jean 39

Sara El Hachimi Quartet

jazz, ve 30 janvier, 20h30

Elijah Fox

projet solo, sa 31 janvier, 20h30

Jeu des mots

« La place du vide n'a pas d'angles droits », je 5 février, 20h30

La Mössa

voix et percussions, ve 6 février, 20h30

LE TUNNEL – PENSION LIDO

Grand-Rue 68

Hubsykyla

jazz/rock, ve 30 janvier, 21 h

Karaoke Live

Avec Julien Painot au piano et Eric Mullener aux percussions, je 5 février, 20h30

Guy Sansonnens et Michel Doutaz

chant/guitare/basses, sa 7 février, 21h

Le Collectif d'Abord

théâtre d'improvisation, me 11 février, 20h

The Blues Circle TBC

concert de blues, sa 14 février, 21 h

CENTRE LE PHÉNIX

Rue des Alpes 7

Lunch concerts

ve 12h15

– 30 janvier, Evelyne Chappuis (violin et Thierry Chappuis (accordéon)

– 6 février, Carole Collaud (flûte) et Edmée-Angeline Sansonnens (harpe)

– 13 février, Duo Morlusenn : Camille Quinton (flûte, alto) et Oscar (guitare, saz)

Les Oasis de Moon

piano et violoncelle électro-acoustique, sa 21 février, 18h30

PRO SENECTUTE

Passage du Cardinal 18

Dimanche disco

di 8 février, de 14h à 18h, entrée 10 fr., Mythic Club

Permanence informatique

lu 9 février et 23 février, 10h30-12h, gratuit, Cinéma Korso

Cours de natation pour débutants

tous les me, 17h45, piscine du Levant, inscription obligatoire : T 026 347 12 93 ou sur fr.prosenectute.ch

CENTRE SAINTE-URSULE

Rue des Alpes 2

Soirée d'information pour le jeûne en Carême

me 28 janvier, 19h

Prendre soin de la création - Éco Exercices

pour une transformation de nos habitudes, je 12 février, 18h, sur inscription.

Évangile et journal créatif

découvrir l'Évangile de manière créative, ve 13 février, 13h, sur inscription

Mandala et sagesses anciennes

« La symbolique du feu et de la lumière », sa 17 janvier, 13h30. Inscription obligatoire, T 026 347 14 00

Comprendre la Bible avec Origène

livre présenté par Jean-Michel Poffet, me 11 février, 18h

ESPACEFEMMES

Rue Saint-Pierre 10

Lettre d'amour à soi-même

je 12 février, 9h30

Découvrir le bénévolat et les associations d'ici

me 25 février, 13h30

Les élections nous concernent toutes

je 26 février, 16h30

Bienvenue à nos portes ouvertes !

sa 28 février, 11h-15h

CINÉMA, THÉÂTRE, SPECTACLES

META Variation N° 3

danse et machine, Nicole Morel (chorégraphie) et Andrew Hustwaite (sculpture), je 29, ve 30 et sa 31 janvier, 20h (introductions à la pièce, dès 19h15), Musée d'art et d'histoire. Infos : www.fr.ch/mahf

Un mari idéal

pièce d'Oscar Wilde mise en scène par Régis de Weck, ve 30 et sa 31 janvier, 20h ; di 1^{er} février, 17h ; je 5 février, 20h ; ve 6 et sa 7 février, 20h, Casino de la grande société (Grand-Rue 68)

Couleur framboise

par Mehdi-Emmanuel Djaadi, ve 30 janvier, 19h30, aula du Collège Gambach (av. Louis-Weck-Reynold 9). Infos et billetterie : www.cath-fr.ch

Mon pote

mime et théâtre, compagnie Les Lierres blancs, di 1^{er} février, 17h, Théâtre Crapouille (route de Mon-Repos 9). Infos : www.crapouille.ch

Suisse – Togo/Bénin

catch impro, je 5 et ve 6 février, 20h30, Le Bilboquet (route de la Fonderie 8b)

Danse, masques et carnaval

cours de danse et spectacle pour enfants de 4 à 6 ans, sa 7 février, 14h, Foyer Beauséjour. Infos : Cristina Turin, T 079 269 63 32

Ciné-brunch

Queendom, documentaire d'Agnia Galdanova (France/USA, 2025), di 8 février, 11h, cinéma Rex

Ciné-Concert – Le Brass

se fait des films œuvre inédite de Camille Demangeat pour le film *Entente cordiale* (Max Linder, 1912) et les films d'animation de 2023 des étudiants d'ArtFX, sa 14 et di 15 février, 17h30, cinéma Korso

Un peuple jeune, un vieux pays : Fribourg-Freiburg-Friboua

film de Jacques Thévoz réalisé pour l'Expo 64, suivi d'une discussion avec Laurent Thévoz et Dominique Rey, je 19 février, 18h30, Korso



DR

CONCERTS

Ensemble vocal Leonardo
The Vanity of Vanities, direction Nicolas Fink, sa 31 janvier, 20h, église des Cordeliers

En mémoire d'André Ducret
chœur Les Enchanteurs, chœur Saint-Michel et ensemble vocal valaisan Shama, di 1^{er} février, 17h, église Sainte-Thérèse

Vêpres d'orgue – Philippe Despont
œuvres de Dieterich Buxtehude, Thomas Tallis, Jean-Pierre Leguay, di 1^{er} février, 18h30, église des Cordeliers

Ensemble A Corte Musical
musique baroque espagnole et portugaise, di 1^{er} février, 17h, église des Capucins

Ciné-Concert – Le Brass se fait des films
œuvre de Camille Demangeat pour le film *Entente cordiale* (Max Linder, 1912) et les films d'animation des étudiants d'ArtFX, je 12 février, 19h, aula du Conservatoire

Aubades
par le festival Quartier Libre, sa 14 et di 15 février, 17h10, devant le cinéma Korso

Orchestre des jeunes de Fribourg
J.-S. Bach, J.-F. Michel, W.A. Mozart, avec Christoph Hartmann (hautbois), di 22 février, 17h, Temple réformé

EXPOSITIONS

Olga Balema: The bizarre space of complex numbers
visite commentée avec Clara Chavan, je 29 janvier, 18h, Kunsthalle Friart (Petites-Rames 22)

Balade en terre fribourgeoise
finissage de l'exposition, je 5 février, 18h, LivrEchange (avenue du Midi 3-7)

Jacques Mataly – Ligne d'horizon
expo photographique, du 2 février au 11 mai, Galerie La Cabinerie (angle des rues Grimoux/Marcello)

Christina Staub
du 14 février au 28 mars, Galerie Reto Furter (rue de Zaehringen 2)

Jean Tinguely vu de l'intérieur
jusqu'au 31 janvier, Restaurant L'Hôtel-de-Ville (Grand-Rue 6)

Traces – Empreintes, crottes et plumes
jusqu'au 22 février, Musée d'histoire naturelle. Infos : www.fr.ch/mhnf

100 ans Tinguely – Émetteur poétique
jusqu'au 22 février, Musée d'art et d'histoire (MAHF). Infos : www.mahf.ch

Reptiles
jusqu'au 22 février, Galeries du Rex (boulevard de Pérolles 7)

Ludovic Déglise
jusqu'au 28 février, Le Petit Pérolles (boulevard de Pérolles 1)

Beatrix Nicolai: Swing et Cie
jusqu'au 19 avril, Musée suisse de la Marionnette. Infos : www.marionnette.ch

La Puppenbühne Demenga Wirth
jusqu'au 19 avril, Musée suisse de la Marionnette. Infos : www.marionnette.ch

Symphonies d'ici et d'ailleurs
peintures d'Odette Barbey, jusqu'au 19 mai 2026, Résidence des Bonnesfontaines

CONFÉRENCES

Les Vilains dans les contes
café littéraire, me 28 janvier et je 29 janvier, 18h, Théâtre des Osses. Infos : <https://lesosses.ch>

La diversité religieuse en Suisse
approche interdisciplinaire (histoire, sociologie et théologie, me 4 février, 19h15, boulevard de Pérolles 38. Infos et inscriptions : www.cath-fr.ch ou formation@cath-fr.ch

Sommes-nous libres face au suicide assisté ?
conférence de Stève Bobillier, je 5 février, 19h30, Centre Saint-Ursule (rue des Alpes 2)

Le tchoukball à l'honneur à Fribourg

Le dimanche 8 mars prochain aura lieu pour la première fois à Fribourg la finale de la Coupe de Suisse de tchoukball. En plus de celle-ci, deux autres finales se dérouleront le même jour avec les championnats juniors de catégories M16 et M21. L'organisation de cet événement par le Tchoukball Club Fribourg (TBCF) coïncide avec l'anniversaire des 40 ans de ce club fondé en 1986. Fort de plus d'une vingtaine de jeunes et de 50 membres engagés, le club compte trois équipes en championnat M16, M21 (juniors) et ligue C (adultes).
Infos : tchouk.ch/coupesuisse

Guerrieri de Vincenzo Pallatela
présentation du livre en présence de l'auteur, ve 6 février, 18h30, LivrEchange (avenue du Midi 3-7)

Écrans et enjeux
en collaboration avec REPER, pour les parents, sur le thème des médias numériques et de la prévention, je 12 février, 19h, École privée Moléson (avenue du Moléson 10). Entrée libre et gratuite.

Wie ist Jesus weiss geworden?
Begleitete Lektüre des gleichnamigen Buches zum Thema Rassismus und Kirche, Mi, 4. und 25. Februar, 19.30 Uhr, Ref. Kirchengemeindezentrum (vis-à-vis Manor). Infos und Anmeldung bei marina.felder@paroisse-fribourg.ch

DIVERS

Jeûne accompagné
séance d'information, je 29 janvier, 19h, salle paroissiale Saint-Pierre

Vente de mimosa
destinée au Fonds Mimosa pour les enfants du canton n'ayant pas accès aux loisirs sans aide financière, ve 30 et sa 31 janvier, 8h-16h, dans tous les centres commerciaux de la ville. Les bénévoles peuvent s'annoncer à : crj@croix-rouge-fr.ch

Atelier de la fermentation
sa 31 janvier, 9h30, Prokana Bio (rue Hans-Geiler 2). Sur inscription : prokana-bio.ch

Excursion hivernale au Bois de mon Cœur
pour enfants dès 7 ans et adultes, di 1^{er} février, 10h. Sur inscription : T 026 305 89 00

Cyclope
spectacle de Marie-Adèle Hemmer et Delphine Tschopp, dès 3 ans, di 1^{er} février, 11h, 15h et 16h30, yourte des Noisetiers. Infos : www.racontartderire.ch

Cantemos juntos
activité adulte/enfants (0-5 ans) pour jouer, bricoler, raconter et chanter ensemble en espagnol, lu 2, 9 et 23 février, 9h30, LivrEchange (avenue du Midi 3-7)

Fondue de tours
balade nocturne mêlant gastronomie, patrimoine et créativité, ve 6 et sa 7 février, dès 18h, départ de l'enceinte du Belluard. Infos et réservations : T. 026 350 11 11 ou spectacles@fribourgtourisme.ch

Méditation soufie
pour tout le monde, gratuit, sa 7 février, 10h30, Centre Saint-Ursule (rue des Alpes 2). Infos et contact : T 076 381 21 01, said.kaoutli@gmail.com

Balade contée à la nuit tombée
sa 7, 14 et 28 février, 17h30, en français ou en allemand. Réservations : Fribourg Tourisme, <https://fribourg.ch/fr/fribourg>

Goûter-conte
avec Monique Chappuis, me 11 février, 15h, Café de la Marionnette (Derrière-les-Jardins 2). Infos : T 026 411 00 20

Silence pour la paix
je 19 février, 19h, Temple réformé (rue du Temple 2). Infos : Anja Früh, anja.fruh@gmx.ch

Bis bald Baleine !
fête d'au revoir pour la baleine, jeux, visites guidées, bricolages, parcours enfants, musique, bar et petite restauration, sa 28 février, 16h-24h, Musée d'histoire naturelle, gratuit, sur inscription, infos : www.mhnf.ch

Sauna de la Motta
en plein air, jusqu'au 15 mars, lu-sa 11h-23h, di 9h-22h, Bains de la Motta

Appel à projets – Incidanse 2026
postulation jusqu'au 30 avril, infos : <https://incidanse.ch>

Gym Tonic
Für Frauen, die fit, beweglich und gesund bleiben wollen, jeden Mi, 19 Uhr, Turnhalle Schönberg, Route de la Heitera 17. Infos : www.turnverband-fides-freiburg.ch/?page_id=22

